

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 27 juin 2019
Rapporteur :
Monsieur Nicolas GONIDEC

N° 44

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 01/07/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/07/2019 (accusé de réception du 01/07/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Conservatoire de musiques et d'art dramatique - Grille tarifaire pour l'année scolaire
2019-2020**

—————

Le conservatoire de musiques et d'art dramatique (CMAD) de la ville de Quimper est amené à revaloriser le montant de ses droits d'inscription annuels à hauteur de 1 % appliqué à l'ensemble de sa grille tarifaire.

Outre une revalorisation de 1 % des tarifs et du référentiel des tranches tarifaires appliquées au quotient familial, cette grille tarifaire 2019-2020 intègre un nouvel élément : la gratuité aux adhérents de l'association Polarité[s] dans le cadre d'échanges et de partenariats pédagogiques conclus entre les deux structures.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter la nouvelle grille tarifaire du CMAD pour l'année scolaire 2019-2020.